



## ➤ Insertion professionnelle et orientation

Une démarche concrète et prospective

Il est indispensable de développer une démarche concrète et prospective au regard des axes du projet d'établissement DNAP option Art mention Industries culturelles en créant à la fois un environnement « professionnalisant » favorable à l'insertion des étudiants dans le contexte contemporain et en travaillant aux perspectives futures d'un univers en constante mutation :

- Former aux univers de la création multimédia, image mouvement, scénographie...
- Favoriser un contexte de création fortement innovant et par conséquent proposer des projets artistiques ouverts à l'expérimentation, une lecture critique des entreprises culturelles pour formuler des propositions, des oeuvres en résonance...
- Orienter la gestion de projet vers des équipes pluridisciplinaires,
- Aborder la dimension du développement durable de la culture,
- Procéder à un travail de veille des activités émergentes pour aborder des nouveaux modes d'organisation visant à développer l'activité artistique [ (arts visuels et de la scène, art et industrie (immersion et réalité augmentée, relation homme/ machine) ] avec pour pré-requis une maîtrise méthodologique et technique adaptée/ prospective, à l'écoute des outils de production des industries culturelles,
- Acquérir une bonne connaissance du contexte « entrepreneurial » local, régional, national, international,
- Appréhender les incubateurs d'entreprises adaptés à la création artistique,
- Organiser des stages en entreprises, en institutions, en milieu artistique, assistantat (généralisé par le réseau des artiste- invités) ...

A ce titre, en année 2 les étudiants partent en stage.

Un enseignant tuteur choisi par l'étudiant selon le champ professionnel expérimenté et le Responsable administratif, Mme Xuan KAZANDJIAN, sont chargés de cet aspect du cursus :

- Proposition de stages,
- Convention de stages,
- Suivi des stages,
- Visite sur le lieu du stage et rencontre avec le tuteur externe.